Bordereau attestant l'exactitude des informations - TOULOUSE - 3102 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 06/09/2024 - B2024/033167 - 2010 B 03548 - 527 648 919 - ABLATECH

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

① BILAN — ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2024

Désignation de l'entreprise : ABLATECH — 12

Adresse de l'entreprise : 11 Rue Isaac Newton 31830 PLAISANCE-DU-TOUCH — Durée de l'exercice précédent * 21

Numéro SIRET * : 52764891900027 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/12/2023

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (1)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	22 505	
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		720
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	1 000	
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	418 708	134 327
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	268 631	135 468
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV		
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières *	BH	BI		12 830
		TOTAL (II)	BJ	BK	710 845	283 344
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU	23 685	264 145
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		4 000
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY		380 564
		Autres créances (3)	BZ	CA		38 376
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD	CE		2 316 010
		Disponibilités	CF	CG		656 884
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		4 156
		TOTAL (III)	CJ	CK	23 685	3 664 136
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
		Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	734 530	3 947 480

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

SAGE Experts-comptables janvier 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN — PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051-SD 2024

Désignation de l'entreprise : ABLATECH — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 150 000)	DA	150 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	15 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	16 064
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	3 152 736
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	83 460
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	3 417 260
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	24 996
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	462 795
	Dettes fiscales et sociales	DY	42 429
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	530 220
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 947 480

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	530 220
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Expert-comptables Janvier 2024

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : ABLATECH — Néant ☐ *

		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	1 906 109	FB	10 000	FC	1 916 109
	Production vendue biens *	FD		FE		FF	
	Production vendue services *	FG	15 605	FH		FI	15 605
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 921 714	FK	10 000	FL	1 931 714
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	113 400
	Autres produits (1) (11)					FQ	25
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 045 140
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	1 257 371
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(72 722)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	873
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	411 209
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	11 520
	Salaires et traitements *					FY	260 458
	Charges sociales (10)					FZ	60 206
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements * (dont fonds de commerce HS)					GA	86 009
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	2 941
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	2 017 864
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	27 276
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	31 690
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	31 690
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	31 690
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW	58 965

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2024

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ABLATECH — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	36 541
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	12 950
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) **(VII)**	HD	49 491
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 *ter*)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) **(VIII)**	HH	
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	49 491
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	24 996
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 126 320
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 042 860
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	83 460

RENVOIS

			Exercice N
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1G	
(3) Dont	— Crédit-bail mobilier *	HP	
	— Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6*bis*)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C.G.I.)	HX	
(6*ter*)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	11 005
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	23 202
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	167
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 ; obligatoires A9 23 202		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7 ; Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
Divers produits exceptionnelles		36 541
Produits de cession éléments actifs		12 950

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

SAGE Experts-comptables Janvier 2024

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

PRESENTATION GENERALE DE L'ANNEXE

Les critères de l'entreprise tels que définis par le décret 2005 – 1757 du 30 décembre 2005 concernant l'annexe sont les suivants :

* Période clôturée : ***le 31 décembre 2023***
* Durée de l'exercice : ***12 mois***
* Durée de l'exercice précédent : ***21 mois***
* Total du bilan 2023 : ***3 947 480 Euros***
* Chiffre d'affaires 2023 : ***1 931 714 Euros***
* Effectif au 31 décembre 2023 : ***2 salariés***

En conséquence, en application des articles L 123-16 et D 123-200 du code de commerce, une présentation de l'annexe selon le système de base peut être retenue. Elle sera complétée par un certain nombre d'informations facultatives significatives.

NB : Sauf précision contraire, les informations indiquées dans la présente annexe sont exprimées en Euros.



1 - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1.1 - Principes généraux

Les comptes annuels de l'exercice ont été préparés conformément aux règles définies par la mise en application du Plan Comptable Général français (règlement ANC 2016-07), aux dispositions de la législation française et aux principes comptables généralement admis en France, tels que :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

1.2 - Dérogations

Il n'a pas été dérogé aux règles de base prévues pour l'établissement des comptes.

1.3 - Principales méthodes

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1.3.1 - Immobilisations corporelles et incorporelles

A chaque clôture la société apprécie s'il existe une perte de valeur d'un actif. Si la valeur actuelle d'un actif devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à sa valeur actuelle par le biais d'une dépréciation qui, le cas échéant, modifie de manière prospective, la base amortissable de l'actif déprécié.

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition « prix d'achat et frais accessoires » ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire :

• Matériel industriel	2 à 5 ans
• Matériel de transports	2 à 4 ans
• Matériel informatique	3 ans
• Mobilier	2 à 5 ans
• Site internet	3 ans

1.3.2 - Participations et créances rattachées à des participations, autres titres immobilisés

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition, hors frais accessoires. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée sur la base des capitaux propres corrigés des perspectives de rentabilité.

1.3.3 - Stocks

Les stocks sont valorisés selon la méthode du premier entré, premier sorti (FIFO).

Ils font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur probable de vente devient inférieure à leur valeur comptable.

1.3.4 - Créances

Les créances sont valorisées à la valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire calculée en fonction des perspectives de remboursement est inférieure à la valeur comptable.

1.3.5 - Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

1.3.6 - Provisions pour risques et charges

Les obligations de la société ABLATECH à l'égard des tiers, connues à la date d'arrêtés des comptes et susceptibles d'entraîner une sortie de ressources certaine ou probable, sans contrepartie au moins équivalente, font l'objet de provisions lorsqu'elles peuvent être estimées avec une fiabilité suffisante.

1.3.7 - Distinction entre résultat courant et exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels du compte de résultat incluent les éléments exceptionnels provenant des activités ordinaires et les éléments extraordinaires.

Les éléments exceptionnels provenant des activités ordinaires sont ceux dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation courante de la société ABLATECH, soit parce qu'ils sont anormaux dans leur montant ou leur incidence, soit parce qu'ils surviennent rarement.

1.3.8 - Recours à des estimations

La production des états financiers établis conformément aux principes comptables français conduit la Direction de la société à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent les montants qui figurent dans ces états financiers et les notes qui les accompagnent. Les montants réels pourraient se révéler différents de ceux résultant des estimations effectuées.

2 - INFORMATIONS SUR LE BILAN CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

2.1 - Immobilisations incorporelles

2.1.1 - Mouvements 2023

Le tableau suivant résume les mouvements enregistrés par les postes d'immobilisations incorporelles au cours de l'année 2023 :

Immobilisations incorporelles	Valeur au 01/01/23	Acquisitions 2023	Cessions	Valeur au 31/12/23
Site internet	22 505	0	0	22 505
Fond commercial	0	0	0	0
Immobilisations en cours	720	0	0	720
TOTAL	**23 225**	**0**	**0**	**23 225**

2.2 - Immobilisations corporelles

2.2.1 - Mouvements 2023

Le tableau suivant résume les mouvements enregistrés par les postes d'immobilisations corporelles au cours de l'année 2023 :

Immobilisations corporelles	Valeur au 01/01/2023	Acquisitions 2023	Cessions	Valeur au 31/12/23
Constructions	0	0	0	0
Terrain	1 000	0	0	1 000
Installation générales	102 893	0	0	102 893
Installations techniques	553 770	88 000	88 736	553 034
Matériels informatiques & mobilier	168 856	0	2 414	166 442
Matériel de transport	116 368	18 396	0	134 764
En cours	0			0
TOTAL	**942 887**	**106 396**	**91 150**	**958 134**

2.3 - Immobilisations financières

2.3.1 - Mouvements 2023 :

Immobilisations financières	Valeur au 01/01/2023	Acquisitions 2023	Cessions	Valeur au 31/12/23
Titres de participations	0	0	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres prêts immobilisés	0	0	0	0
Dépôts et cautionnements	12 830	0	0	12 830
TOTAL	12 830	0	0	12 830

2.3.2 - Opérations avec les entreprises liées

Au cours de l'exercice 2023, les transactions opérationnelles vis-à-vis des parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

2.4 - Amortissements

L'évolution du poste d'amortissement est détaillée dans le tableau ci-après.

Immobilisations amortissables au 31/12/2023	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	22 505	0	0	22 505
Immobilisations corporelles	693 480	86 009	91 150	688 339
Terrains	1 000	0	0	1 000
Installations techniques, matériels industriels	459 816	47 627	88 736	418 708
Installations générales	52 957	9 208	0	62 165
Matériel de transport	40 332	24 786	0	65 118
Matériels de bureau et informatiques, mobilier	139 375	4 388	2 414	141 349
TOTAL GENERAL	715 985	86 009	91 150	710 844

2.5 - Dépréciations actifs circulants

Nature des provisions	Valeur au 31/12/2022	Augmentations	Diminutions	Valeur au 31/12/2023
Sur stocks et en cours	49 735	0	26 050	23 685
Sur comptes clients	2 760	0	2 760	0
TOTAL	52 495	0	28 810	23 685

2.6 - Autres éléments d'actif

Le tableau ci-après indique la ventilation des créances en fonction de leur date d'échéance.

Etat des créances	Montants bruts	A un an au plus	A plus d'un an
De l'actif immobilisé			
Prêts	0		0
Autres immobilisations financières	12 830		12 830
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	0	0	
Autres créances clients	380 564	380 564	
Personnel et organismes sociaux	54	54	
Impôts sur les bénéfices	0	0	
Taxe sur la valeur ajoutée	33 856	33 856	
Autres impôts	0	0	
Divers	1 227	1 227	
Groupe et associés	0	0	
Débiteurs divers	3 239	3 239	
Acomptes fournisseurs	4 000	4 000	
Charges constatées d'avance	4 156	4 156	
TOTAUX	**439 926**	**427 096**	**12 830**

2.7 - Capital

Le capital social au 31 décembre 2023 s'élève à 150 000 Euros divisé en 15 000 parts sociales entièrement libérées.

2.8 - Répartition du capital social

Noms	Nombre d'actions	% du capital	% droits de vote
Associés détenant plus de 50% du capital SAS BAE INVEST	15 000	100,00%	100,00%
Total	**15 000**	**100,00%**	**100,00%**

2.9 - Tableau de variation des capitaux propres

En Euros	Capital	Réserve légale	Réserves règlementées	Autres réserves	Résultat de l'exercice	Total capitaux
Situation à la clôture au 31 décembre 2022	150 000	15 000	11 398	1 027 649	2 729 753	3 933 800
Mouvements 2023						
- Variation de capital de l'entreprise						0
- Affectation de résultat 2022			4 666	2 125 087	-2 129 753	0
- Distribution effectuée par l'entreprise					-600 000	-600 000
- Résultat de l'exercice					83 460	83 460
- Autres variations						0
Situation à la clôture au 31 décembre 2023	150 000	15 000	16 064	3 152 736	83 460	3 417 260

2.10 - Autres éléments du passif

Aucune dette ne présente un caractère ancien ou anormal.
Le tableau ci-après indique la ventilation des dettes en fonction de leur date d'échéance.

Etat des dettes	Montants bruts	A un an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits				
A 1 an maximum à l'origine				
A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dépôts et cautionnements reçus				
Avances et acomptes reçus				
Fournisseurs et comptes rattachés	462 795	462 795		
Personnel et comptes rattachés	9 451	9 451		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 303	6 303		
Etat et autres collectivités publiques				
Impôt sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	26 514	26 514		
Autres impôts, taxes asssimilées	161	161		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	24 996	24 996		
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	530 220	530 220	0	0

2.11 - Etat des provisions pour risques et charges

Voici la répartition des provisions au 31/12/2023 :

Nature des provisions	Valeur au 31/12/2022	Augmentations	Diminutions	Valeur au 31/12/2023
Provisions pour litiges prud'hommes	73 585	0	73 585	0
TOTAL	73 585	0	73 585	0

3 - INFORMATIONS SUR L'ACTIVITE 2023

3.1 - Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires pour l'exercice 2023 s'élève à 1 931 714 Euros.

La répartition géographique du chiffre d'affaires est la suivante :

PAYS	CHIFFRE D'AFFAIRES en Euros	%
France	1 921 714	99%
Autres pays	10 000	1%
TOTAL	**1 931 714**	**100%**

3.2 - Effectifs

Les effectifs de la société ABLATECH au 31 décembre 2023 s'élèvent à 2 personnes pouvant être réparties comme suit :

	Hommes	Femmes	Total
Encadrement	0	0	0
Technico-commercial	2	0	2
Employés	0	0	0
TOTAL	2	0	2

3.3 - Résultat exceptionnel

Au 31 décembre 2023, le résultat exceptionnel est de 49 491 € et se compose des éléments suivants :

RESULTAT EXCEPTIONNEL	
- Produits exceptionnels sur opérations de gestion	36 541
- Produits exceptionnels sur opérations en capital	12 950
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-
- Amende fiscales et pénales	-
- VNC Immobilisations	-
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	-
TOTAL	**49 491**

3.4 - Résultat financier

Au 31 décembre 2023, le résultat financier est de 31 690 € et se compose des éléments suivants :

RESULTAT FINANCIER	
Autres interêts et produits assimilés	31 690
TOTAL	**31 690**

4 - ELEMENTS FINANCIERS

4.1 - Crédits baux

La société n'a pas contracté de contrat de crédit-bail durant l'exercice.

4.2 - Engagements consentis par ABLATECH au profit des sociétés du Groupe :

La société ABLATECH n'a consenti aucun engagement au profit des sociétés du Groupe.

4.3 - Dettes garanties par des sûretés réelles

La société ABLATECH n'a consenti aucune dette garantie par des sûretés réelles.

4.4 - Engagements de retraite

La méthode actuarielle utilisée pour cette évaluation est la « méthode des Unités de Crédit Projetées » avec prise en compte des droits au fur et à mesure de leurs acquisitions.

Pour chaque participant en activité est estimée la prestation susceptible de lui être versée d'après les règles de la convention collective et/ou de l'accord d'entreprise, à partir de ses données personnelles projetées jusqu'à l'âge normal de versement de la prestation. Les engagements totaux de la société envers ce participant (Valeur Actuarielle Totale des Prestations Futures) sont alors calculés en multipliant la prestation estimée par un facteur actuariel, tenant compte :

- De la probabilité de présence dans l'entreprise du participant jusqu'à l'âge du versement de la prestation (décès ou départ de la société),
- De l'actualisation de la prestation à la date de l'évaluation.

Les résultats individuels de l'évaluation sont ensuite cumulés pour obtenir les résultats globaux au niveau de la société.

La valeur des engagements de retraite au 31 décembre 2023 s'élève à 12 €. Ces engagements n'ont pas été comptabilisés dans les comptes.

5 - AUTRES INFORMATIONS

5.1 - Informations fiscales

5.1.1 - Accroissements et allégements de la dette future d'impôt

Les éléments ayant fait l'objet de retraitements dans le cadre de la détermination du résultat fiscal auront sur les exercices futurs une incidence pouvant être chiffrée comme suit :

NATURES DES DIFFERENCES TEMPORAIRES	MONTANT	
ACCROISSEMENTS	0	
	0	
ACCROISSEMENT DE LA DETTE FUTURE IMPOTS		Néant
ALLEGEMENTS	0	
TOTAL	0	
ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE IMPOTS		Néant
DEFICITS REPORTABLES	0	
TOTAL	0	

5.1.2 - Intégration fiscale

La société ABLATECH est entrée dans le périmètre d'intégration fiscale de la société BAE INVEST LE 1er avril 2016.

Les caractéristiques du régime d'intégration fiscale sont les suivantes :

- Les charges d'impôt sont enregistrées dans les filiales et dans la société mère comme en l'absence d'intégration fiscale.

- Les économies d'impôts liées aux déficits fiscaux des filiales survenues durant l'intégration fiscale sont laissées en attente dans la société mère et n'ont pas de ce fait d'incidence sur le résultat.

En effet, la filiale dispose de la possibilité, tant qu'elle fera partie du périmètre de l'intégration fiscale, d'imputer sur ses bénéfices futurs les déficits fiscaux qu'elle a pu générer durant la période d'intégration.

- Les charges ou économies d'impôts liées aux correctifs du résultat global, ainsi qu'aux éventuels avoirs fiscaux et crédits d'impôt des filiales déficitaires, sont enregistrés dans la société BAE INVEST
- En fin d'intégration fiscale, ou en cas de sortie de la filiale du périmètre d'intégration fiscale, la filiale ne sera titulaire d'aucune créance sur la société BAE INVEST

5.2 - Informations sur la séparation des exercices

5.2.1 - Détail des produits à recevoir

Ils se composent des éléments suivants :

MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	0
Autres immobilisations financières	0
Créances clients et comptes rattachés	2 585
Autres créances	4 520
Disponibilités	16 912
TOTAL	**24 017**

5.2.2 - Détail des charges à payer

Elles se composent des éléments suivants :

MONTANT DES CHARGES A PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	0
Autres emprunts obligataires	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0
Emprunts et dettes financières divers	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachées	199 119
Dettes fiscales et sociales	5 882
Autres dettes	0
TOTAL	**205 001**

5.2.3 - Détail des charges et produits constatés d'avance

Ils se répartissent ainsi :

	CHARGES	PRODUITS
Charges/Produits d'exploitation	4 156	-
Charges/Produits financiers	0	0
Charges/Produits	0	0
TOTAL	4 156	0

5.2.4 - Evènements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif, susceptible de remettre en cause les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023, n'est intervenu depuis le 1er janvier 2024.

ABLATECH
Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital de 150 000 €
Siège social : 11 Rue Isaac Newton – 31830 PLAISANCE DU TOUCH
RCS TOULOUSE : 527 648 919

DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 28 JUIN 2024

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
CLOS AU 31/12/2023

PROPOSITION D'AFFECTATION

TROISIEME DECISION : Affectation du résultat

L'Associé unique constate que l'exercice clos le 31 décembre 2023 se traduit par un bénéfice net comptable de **83 460 €** et décide de l'affecter de la façon suivante :

- **A la dotation du compte « Autres réserves », pour** **792 €**
- **A la dotation du compte « Réserve réglementée », pour** **4 668 €**
- **A titre de dividendes pour** **78 000 €**

Le dividende brut par titre se trouverait ainsi, après affectation du résultat et distribution de réserves, fixé à 5.20 €. Le dividende en numéraire sera mis en paiement à compter du 1er septembre 2024.

Afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, je vous rappelle les distributions de dividendes effectuée au cours des trois derniers exercices :

EXERCICES	DIVIDENDE BRUT PAR TITRE
01/04/2019 - 31/03/2020	63.33 €
01/04/2020 - 31/03/2021	40.00 €
01/04/2021 – 31/12/2022	40.00 €

Certifié conforme,
Le Gérant

